

Je passe d'abord à l'accusation de bévues et d'hésitations. Point n'est besoin, ce me semble, de fournir bien des détails à ce sujet. Le fait est que cette année nous avons eu deux budgets diamétralement opposés. Rien ne peut prouver plus clairement le bien fondé de cette accusation. Entre le budget de juin et celui de la dernière quinzaine le gouvernement a changé son fusil d'épaule.

Je sais que le ministre des Finances (M. Sharp) prétend que s'il a présenté un second budget c'est que les circonstances ont changé. Je lui dirai que sa déclaration est tout à fait inexacte et qu'elle équivaut à une présentation absolument erronée des faits. S'il a présenté un second budget, ce n'est pas que les circonstances aient changé, mais que le gouvernement a dépensé bien au-delà de ses moyens et qu'il a dû imposer des fardeaux au pays afin de pouvoir payer ses dettes. Ses dépenses excessives ont tari les sources du marché de capitaux. Le ministre des Finances comprend qu'il n'en dispose plus. Il a donc dû présenter un nouveau budget pour augmenter ses rentrées et s'acquitter.

Il ne s'agit pas d'un changement de circonstances: l'excès de dépenses est une conséquence voulue du premier budget du ministre. Dans son premier budget et dans les prévisions budgétaires de 1967-1968 qu'il a présentées à la Chambre, de propos délibéré, il avait prévu des dépenses de l'ordre de 9.5 à 10 milliards de dollars pour l'année financière en cours. Ce n'était pas un accident. Sauf dans la mesure où le ministre n'a pas su modérer ses collègues, c'était de propos délibéré. En fait, son budget d'alors prévoyait un déficit de l'ordre de 750 millions de dollars, $\frac{3}{4}$ de milliard. Il a été forcé de présenter son deuxième budget, celui que nous étudions, parce qu'il a constaté qu'il ne pouvait obtenir l'argent pour faire face aux dépenses qu'il avait lui-même imposées au pays. Les circonstances n'ont pas changé. C'est un budget, une augmentation des impôts, rendus nécessaires par l'inhabileté du ministre à gérer le régime fiscal.

En outre, il y a cet autre aspect du budget: le ministre l'a présenté comme un budget anti-inflationniste, comme un instrument de bonne gestion financière, prétend-il, pour faire face à des circonstances nouvelles. Monsieur l'Orateur, ce n'est pas un budget anti-inflationniste; c'est purement et simplement un budget pour trouver des fonds. C'est un budget pour prélever l'argent dont le gouvernement découvre qu'il a besoin pour faire face à ses programmes de dépenses démesurément gonflés. Ce n'est pas un budget de

gestion. Le groupe d'individus vis-à-vis qui constitue le cabinet n'a jamais eu l'habileté de gérer. Mais, monsieur l'Orateur, même s'il l'a déjà eue, il a maintenant perdu cette habileté. Il l'a dissipée. Si jamais ces individus ont eu la chance de gérer, ils l'ont perdue par leur inhabileté.

Deuxièmement, je voudrais démontrer d'une manière concluante que ce sont, en fait, les dépenses exagérées du gouvernement actuel qui ont abouti à la situation où nous nous trouvons maintenant. Jetons un coup d'œil sur quelques données pertinentes à ce sujet. Depuis l'année financière 1963-1964, époque où le gouvernement actuel a assumé ses fonctions—je ne dirai pas où il a pris le pouvoir, car il n'a jamais pu l'exercer depuis qu'il est entré en fonction—le niveau des dépenses du gouvernement fédéral a augmenté dans une proportion d'environ 65 p. 100, en un peu plus de quatre ans seulement, et le niveau d'emploi dans la fonction publique s'est accru à un rythme record. Ce n'est pas valable de parler seulement de l'accroissement du nombre de fonctionnaires de l'État ni de l'augmentation du montant de leurs traitements; il faut se demander ce que le pays reçoit en retour. Je défie n'importe quel député de dire que l'augmentation de 65 p. 100 dans les dépenses fédérales et l'augmentation record dans les bordereaux de paie du gouvernement fédéral se sont accompagnées d'un accroissement correspondant dans les services rendus au pays. Le résultat? Une surinflation flagrante dans les bordereaux de paie des fonctionnaires de l'État et dans les autorisations de dépenses ministérielles.

À l'appui de cette affirmation, je voudrais citer un communiqué de la Presse canadienne, publié le 19 octobre 1967 dans le *Sun* de Vancouver, qui n'est pas favorable au parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir. Voici l'article du *Sun*, après examen des statistiques:

L'emploi dans la fonction publique s'est accru de façon soutenue à partir du chiffre record du temps de guerre, soit 116,000, établi en 1945.

Mais sa poussée n'a vraiment commencé qu'au début de 1965. Depuis lors, il s'est accru dans la proportion étonnante de 9 p. 100.

On dit plus loin:

Le crédit budgétaire concernant les feuilles de paie de la fonction publique, pour l'année financière en cours, se chiffre à 1.3 milliard de dollars, augmentation de 44 p. 100 en trois ans.

Il faudra toutes les recettes fiscales de l'impôt sur les particuliers perçu à Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg et Hamilton pour répondre aux besoins de ce projet de loi.

La plupart des augmentations de personnel ont pour origine une prolifération sans précédent de nouveaux ministères, organismes et programmes.